

COMPTE-RENDU

Date : jeudi 19 mai 2022

Lieu : Siège Val Vanoise

Objet : Comité enfance-jeunesse

Rédigé par : Cécile WENDLING

Participants internes : Elodie ANDRIEU (responsable crèche de Pralognan) / Danyla BRIN (responsable crèche de Brides) / Fabien CASCARINO (responsable culture et transports scolaires) / Cécile GOMEZ (responsable site des Allues) / Manon LAZZARONI (responsable site de Courchevel) / Sébastien MICHAT (responsable site de Bozel) / Faustine NOVELLI (responsable crèche de Bozel) / Perrine PETITGENAY (responsable crèche des Allues) / Gaëlle PRADIER (responsable Maison de l'enfance) / Séverine ROUCAN (directrice adjointe de l'enfance) / Cécile WENDLING (directrice de l'enfance)

Participants externes : Marie-Frédérique ALAPHILIPPE (délégué site de Courchevel) / Véronique DE RIGHI (délégué site de Bozel) / Mathieu HAINAUT-GOMBERT (délégué crèche de Brides) / Capucine LABRIT (délégué crèche de Bozel)

Participants excusés : Aude IDIER (déléguée site des Allues) / Yves CHRISTIN (responsable transports scolaire et culture par interim) / Aurore MAÎTRE (déléguée crèche du Praz) / Florian ROSSO (délégué crèche des Allues) / Marine STEFF (responsable crèche du Praz)

> Situation manque de personnel petite enfance

Le secteur de la petite enfance fait face à une pénurie nationale de personnels, aussi bien au niveau des crèches que des assistants maternels. Val Vanoise est, comme toutes les collectivités, touchée de plein fouet par cette situation. Sur notre territoire, 8 ETP sur 42 sont actuellement manquants (aucune candidature) et aucune place n'est disponible chez les assistants maternels. À ceci s'ajoute une augmentation des naissances depuis la crise sanitaire qui a engendré une explosion des demandes de places en crèche (passage de 20 à 40 demandes par an en moyenne dès 2021).

Une [lettre d'accompagnement faisant état de cette situation](#) a été adressée aux familles ayant sollicité une place en crèche à la commission enfance réunie en mai 2022.

Au regard de ce manque de personnel, la commission a décidé de fermer la crèche de Moriond (qui avait été ouverte en complément de mai à août afin de subvenir aux besoins) à compter du 25 mai et de demander aux familles volontaires de libérer des places afin de pouvoir accueillir les 9 enfants de Moriond au sein des crèches de Bozel et de Courchevel le Praz. À ce jour, les enfants peuvent être accueillis sur tout le mois de juin (2 journées bloquantes cependant pour la crèche du Praz) ; le même dispositif sera appliqué pour les mois de juillet et août.

La crèche du Praz qui a une capacité d'accueil de 30 places (avec 10% autorisés par la PMI si besoin) atteint son taux maximal (33 enfants par jour).

> Interventions en anglais dans les écoles

À ce jour :

- présence d'un intervenant dans les écoles de Bozel, des Allues, de Brides, de Courchevel, de Champagny (dès le 16 mai) et du Planay (dès le 3 mai).
- Extension aux écoles de Champagny (dès le 20 mai) et du Planay (dès le 24 mai) par les intervenants actuels.
- Pas de candidature pour Pralognan et Feissons (et pas de souhait d'interventions de l'école de Montagny).

Pour la rentrée scolaire 2022-2023 :

- L'Éducation nationale a validé tous les projets pédagogiques soumis ; à noter : pas de souhait de Montagny ni de Bozel élémentaire ; interventions limitées à Brides (pas les maternels), Méribel (50%) et Les Allues (50% pour les CM).
- Les intervenants actuels sont volontaires pour poursuivre en 2022-2023, reste le poste manquant pour Feissons et Pralognan à recruter...

Nous sommes contents que les interventions en anglais soient pérennisées après cette année de chaos (interdiction des interventions par l'éducation nationale au retour des vacances d'automne) mais le système d'interventions à la carte est moins aisé à gérer et surtout, remet en question l'égalité de traitement de tous les élèves sur le territoire.

> Fête des familles

L'édition 2022 a été co-construite avec le groupe de travail dynamique constitué de parents délégués. Au total, 37 ateliers sont prévus sur la journée (augmentation par rapport à l'édition 2019) avec une problématique cependant : beaucoup d'agents sont disponibles le matin mais pas l'après-midi ; 6 ateliers sont en risque de fermeture. Fabien CASCARINO fait le point et voit avec les agents si des ajustements sont possibles.

Cette année, nous avons augmenté le nombre de nos partenaires, notamment par la proposition d'une tombola ; outre les lots pour les familles, cela permet de faire connaître la manifestation sur le territoire.

Le stand des parents (partage d'une compétence, d'une envie) n'a rencontré que très peu de succès (un seul retour) malgré le mail aux parents délégués et les affichages dans les structures : il est convenu qu'un mail soit adressé à toutes les familles via le portail famille.

Nous sommes encore en attente de l'autorisation de la préfecture.

— Passerelles

Le dispositif des passerelles vise à faciliter les transitions entre nos structures et groupes d'âge : de la crèche à l'accueil de loisirs 3-5 ans, du groupe 3-5 ans au groupe 6-8 ans, du groupe 6-8 ans au groupe 9-11 ans, du groupe 9-11 ans à l'accueil jeunes 12-17 ans.

Il s'agit pour les groupes concernés d'effectuer une ou deux activités ensemble, de rencontrer les animateurs et de visiter les locaux au printemps, avant la montée dans le groupe supérieur qui se produit début juillet (ou en septembre pour certains enfants sortant de crèche).

Deux ateliers ont déjà eu lieu à Bozel, entre les grands de la crèche et le groupe des 3-5 ans sur deux mercredis : 6 et 5 enfants des crèches se sont rendus à l'accueil de loisirs pour effectuer un atelier crêpes et une activité manuelle. L'atelier crêpe a bien fonctionné mais l'activité manuelle



était à ajuster. Les agents et enfants étaient ravis. Ces passerelles de printemps crèche - accueil de loisirs auront lieu pour toutes les crèches permanentes et accueils de loisirs.

— Projets jeunesse

Le Contrat Territorial Jeunesse, porté par le département, est à renouveler pour 2022-2027. La démarche implique une concertation des élus et acteurs jeunesse du territoire afin de diagnostiquer les besoins des jeunes et d'envisager les réponses territoriales possibles afin de mettre en œuvre une politique répondant à ces besoins.

Rappel des actions jeunesse Val Vanoise : animations du foyer du collège 2 fois par semaine, RDV ados un mercredi sur deux, vacances (hors séjours), 4 séjours par an (culturel au printemps, itinérant et sportif l'été, solidaire en automne), accompagnement du parcours culturel avec le collège et le Dôme théâtre pour les élèves de 4ème.

Depuis 2021, un développement partenarial important est à noter : rendez-vous du Point écoute pour les 10-25 ans à la Maison de l'enfance, permanences mensuelles de la Mission Locale Jeunes à la Maison de l'enfance et actions conjointes (casques virtuels de découverte des métiers avec l'animatrice au foyer du collège), renfort des échanges et projets avec le collège (points mensuels et participation au Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté), le Pélican (prévention des addictions) et mise en place de Cafés Partenaires Jeunesse réunissant tous les acteurs locaux (Val Vanoise, collège, MLJ, Pôle emploi, assistantes sociales, Pélican, Point écoute, élus locaux, CCAS ...) afin d'échanger sur les problématiques rencontrées et d'initier des projets communs.

La table ronde "brainstorming" effectuée par la suite permettra d'identifier les besoins et les propositions pour la jeunesse.

— Suggestion de thématiques pour les conférences / soirées Maison de l'enfance

Les conférences 2022 présentées par Gaëlle PRADIER : allaitement (jeudi 5 mai) ; alimentation des 0-3 ans (jeudi 19 mai) ; 2 cafés parents animés par un médiateur sur la fratrie (jeudi 16 juin) et l'épuisement parental (jeudi 20 octobre).

Voici les propositions émises par les responsables et parents délégués pour l'année 2023 :

- Nouvelle méthode contre le harcèlement : la préoccupation partagée ou la méthode plkas
- Les écrans
- Stress et anxiété chez l'enfant
- Développer la confiance soi chez l'enfant
- Communication non violente
- Douance, haut potentiel, HPI/HPE, hypersensibles : comment accompagner au mieux ces enfants ?
- Le sommeil (adulte/enfant)
- Comment dépasser ses peurs ?

— Ateliers thématiques "brainstorming"

- Développement durable
- ateliers "nesting" = sensibiliser sur les polluants intérieurs (atelier parents-jeunes enfants à la Maison de l'enfance le mercredi 1er juin matin) ;
- recyclerie avec notamment la réparation des objets des enfants et des partenariats pour seconde vie des habits et jouets ;
- boîtes à livres à installer devant nos structures ;



- spectacles sur la nature gratuits ou tarif modique, ateliers dans les structures avec les parents (cf. 2 RDV culturels à venir *Yapado Yapadam* le 21 mai à Méribel et *Le champ des rêves* le 11 juin à Pralognan) ;
- accès à des espaces nature de proximité pour les crèches et accueils de loisirs (observer les insectes, la croissance des plantes et fleurs, voire jardiner).

- Besoins et propositions jeunesse

Problématiques : familles aisées ; clans des sportifs et non sportifs qui ont du mal à cohabiter ; club des sports qui développe la compétition ; personnes enfermées ; portables très jeunes dès l'école primaire (dépendance) ; parents très peu dispos l'hiver = enfants livrés à eux-mêmes ; certains enfants manquent de confiance en eux (notamment les timides qui se font bousculer) ; problème d'alcool et de drogue (4ème-3ème voire même des 6ème-5ème).

Propositions :

- accompagner les familles à l'usage des écrans et intégrer le dispositif "Promeneur du net" (animateur jeunesse qui assure une présence sur les réseaux sociaux, prévention du harcèlement, gestion de l'image) ;
- travailler sur l'oralité, le théâtre, l'expression corporelle pour développer la confiance en soi ;
- développer les présences de l'animateur jeunesse lors des rassemblements des jeunes (en soirées par exemple) sous forme de point jeunesse itinérant sur les communes.

- Implication des parents dans les structures

Petite enfance, à développer / harmoniser :

- festi'parents en juin (1 à 2 semaine selon le nombre de parents intéressés) : activités animées par les parents ;
- fête des grands (= les futurs petites sections) : goûter parents avec rétrospective photo de l'évolution de l'enfant en crèche ;
- cafés parents (3 fois par an).

Enfance-jeunesse, à développer / harmoniser :

- fête de fin de centre mercredi juin (public visé = les familles année scolaire) : goûter, temps d'échange à l'accueil de loisirs avec quelques jeux ;
- fête de fin d'été le dernier jour des vacances (public visé = les enfants accueillis l'été) : goûter, kermesse / spectacle à l'accueil de loisirs.
- spectacle et goûter de Noël (mercredi avant les vacances de décembre), les 3 accueils de loisirs sont regroupés ;
- pendant les vacances : cafés parents les vendredis jusqu'à 9h30 ;
- séjours : réunion d'information avant + réunion bilan avec les enfants en septembre = se retrouver, voir les photos, échanger.

— Questions diverses

- Élection des parents délégués : fin septembre - début octobre ; dans chaque structure (4 crèches permanentes, 3 accueils de loisirs, 1 accueil jeune) ;
- Le format des réunions du comité enfance-jeunesse est à maintenir : 3 réunions par an de 1h à 1h30 maximum ;
- Le comité souhaite que les comptes-rendus des réunions soient transmis à tous les parents (et non seulement aux parents délégués) par mail.

